

Le travail des enfants dans le secteur de la construction et de la briqueterie

Bien que le nombre d'enfants qui travaillent dans le secteur de la construction soit relativement limité et estimé à deux pour cent du total de la main-d'œuvre enfantine, c'est aussi le secteur qui connaît, et de loin, le nombre de lésions et de maladies le plus élevé. Les recherches effectuées par le BIT indiquent que plus d'une fille sur trois et d'un garçon sur quatre souffrent de lésions et de maladies dans le secteur de la construction.

Le travail des enfants dans le secteur de la construction est un phénomène courant en Afrique. Dans bon nombre de cas, les travailleurs et leurs familles vivent sur le site de la construction jusqu'à l'achèvement du chantier et tous les membres de la famille participent au travail, à l'exception des très jeunes enfants, qui jouent à proximité. Le travail de la construction nécessite une certaine force physique et certaines compétences, et les enfants sont donc essentiellement affectés à des activités et des industries connexes, telles que le mélange du ciment, la fixation des fenêtres et des canalisations, la peinture, la pose des câbles électriques et, en particulier, la fabrication des briques.

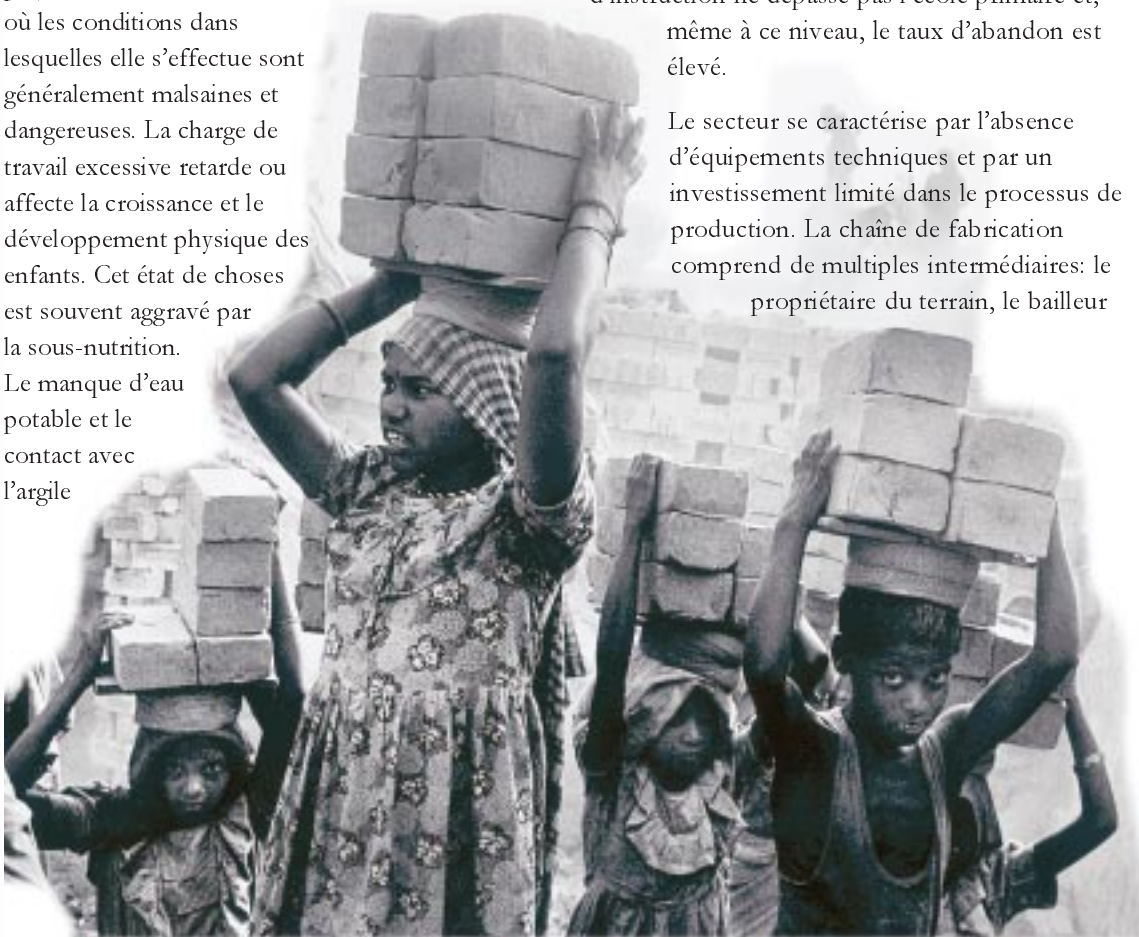
Cette dernière activité peut avoir un effet très préjudiciable sur la santé de l'enfant, dans la mesure où les conditions dans lesquelles elle s'effectue sont généralement malsaines et dangereuses. La charge de travail excessive retarde ou affecte la croissance et le développement physique des enfants. Cet état de choses est souvent aggravé par la sous-nutrition. Le manque d'eau potable et le contact avec l'argile

contribuent à la propagation des infections. Le caractère lassant et répétitif du travail a aussi un impact sur le développement de ces enfants.

L'IPEC vise les enfants travaillant à la fabrication de briques en Amérique latine

En Amérique latine, le secteur de la fabrication de briques se concentre essentiellement dans les faubourgs des grandes villes. Les travailleurs sont principalement des migrants des zones rurales dont le niveau d'instruction et les qualifications sont faibles. Ils vivent dans la pauvreté et ne disposent pas de services élémentaires comme l'eau non polluée et l'électricité. Leur niveau d'instruction ne dépasse pas l'école primaire et, même à ce niveau, le taux d'abandon est élevé.

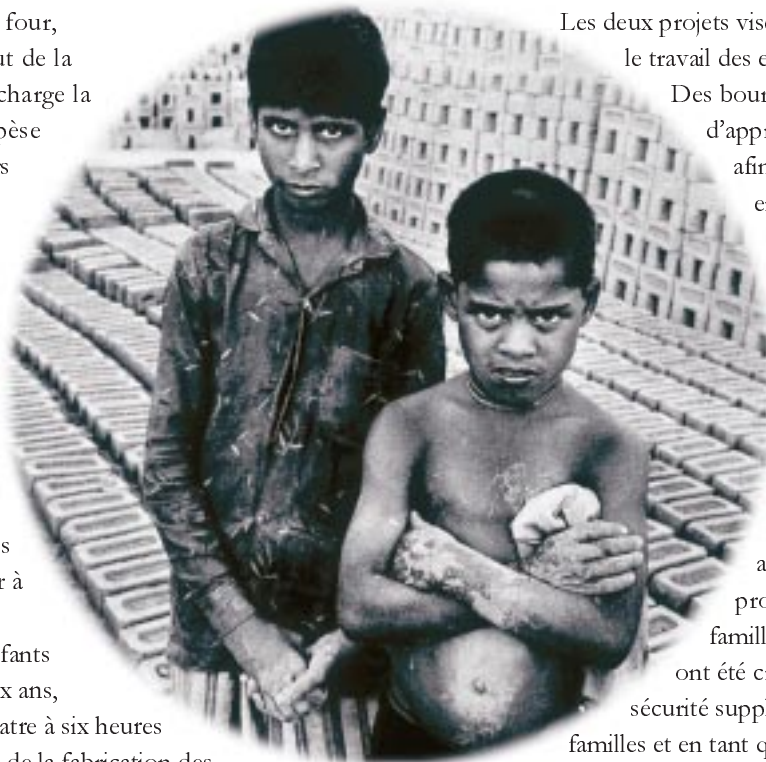
Le secteur se caractérise par l'absence d'équipements techniques et par un investissement limité dans le processus de production. La chaîne de fabrication comprend de multiples intermédiaires: le propriétaire du terrain, le bailleur



du sol, le propriétaire du four, le transporteur et, au bout de la chaîne, le travailleur. La charge la plus lourde est celle qui pèse sur les travailleurs et leurs familles, qui effectuent de nombreuses heures de travail par jour pour un salaire qui suffit à peine à assurer le niveau minimum de subsistance.

La nécessité de respecter le quota fixé par le fabricant oblige les familles des travailleurs à participer à ce labeur extrêmement pénible. On trouve des enfants qui, dès l'âge de cinq ou six ans, travaillent en moyenne quatre à six heures par jour à tous les niveaux de la fabrication des briques. La préparation de l'argile et le remplissage des moules requièrent un effort physique important, en raison de la consistance et du poids de l'argile.

L'Institut national pour les enfants et la famille (INNFA) gère, avec le soutien du Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), des projets dans deux villes de l'Équateur. Ces projets se situent dans la région de Nueva Aurora, au sud de Quito, ainsi que dans les faubourgs nord-ouest de la ville de Cuenca. On trouve, dans ces deux régions, 500 familles comptant au total 300 enfants. La moitié des hommes et la plupart des femmes et des enfants travaillent dans la briqueterie.



F. Moleres

Les deux projets visent à abolir entièrement le travail des enfants dans ce secteur.

Des bourses et des postes d'apprentissage sont prévus afin de permettre aux enfants d'entrer à l'école ou d'y rester. Le projet offre des opportunités de création de revenus ainsi qu'un centre d'innovation technologique dans la fabrication des briques, de manière à accroître les niveaux de production et le revenu des familles. Des coopératives ont été créées afin d'offrir une sécurité supplémentaire pour les familles et en tant que moyen de renforcer

l'organisation communautaire. Des services de santé sont prévus, notamment un réseau communautaire de travailleurs sanitaires qui assurent la prévention et l'information.

Le projet est issu d'une initiative publique, et c'est ce qui garantira sa durabilité. Une modification dans l'organisation du processus de fabrication des briques, conjuguée à la mise en place des services sociaux élémentaires, pourrait déboucher sur l'abolition du travail des enfants dans le secteur de la briqueterie et être reproduite dans d'autres secteurs qui ont recours au travail des enfants.



BIT/Ph. Lissac